



Enfant étudiant

Par Vivicomo

Bonjour,

Je viens vers vous pour savoir ce qui est le plus judicieux à faire pour notre foyer, nous sommes mariés et avons 2 enfants , 1 fils qui fera 16 ans en septembre et 1 fille qui fera 18 ans en août. Elle vient d'obtenir son bac et rentre en STAPS en septembre. Nous lui avons pris un studio pour ses études. Elle est boursière échelon 5 . Je ne veux pas faire de bêtises pour ne pas que mon fils soit impacté pour la suite de ses études (bourses , et aides diverses que l'on touche a l'heure actuelle) . D'un côté on me dit de faire une demande d'aide au logement pour ma fille (en son nom) et de la détacher du foyer mais que je vais perdre le reste pour mon fils et de l'autre de ne pas faire de demande et de la garder sur le foyer jusqu'à ses 20 ans. Quel est le plus judicieux ? Nous sommes agriculteurs à faible revenu et non imposable. Merci infiniment pour votre aide je suis perdue

Par yapasdequoi

Bonjour,

Le mieux serait de consulter une assistante sociale au CCASS ou à la CAF pour évaluer les différentes options. Il n'y a pas de solution miracle, mais vous devriez pouvoir trouver un équilibre entre vos 2 enfants.

Sachant qu'ils sont étudiants et majeurs, ils peuvent en plus des bourses trouver un "petit boulot" ou encore obtenir un prêt d'honneur pour leurs études selon le diplôme visé et les résultats scolaires.